



## Rapport d'activités 2009

Contact : Résidence Fayolle – 2 rue Hubert Gaudriot – 23 000 GUERET  
05 55 41 09 38 – [pays.queret@wanadoo.fr](mailto:pays.queret@wanadoo.fr) Site Internet : [www.paysdegueret.fr](http://www.paysdegueret.fr)

## SOMMAIRE

<b>I - Animation et suivi de la Convention Territoriale 2008 - 2010 .....</b>	<b>3</b>
<b>II – Les actions portées en maîtrise d’ouvrage par le Pays .....</b>	<b>4</b>
<b>III – Rapport Financier .....</b>	<b>13</b>
<b>IV - Fonctionnement du Pays .....</b>	<b>13</b>

## I - Animation et suivi de la Convention Territoriale 2008 - 2010

La Convention Territoriale du Pays de Guéret signée le 25 janvier 2008 doit permettre aux acteurs du Pays de mobiliser sur les années 2008-2010 quelques 6,7 M € subventions au bénéfice du développement du territoire, auxquelles se cumuleront, le cas échéant, crédits européens, et notamment des crédits LEADER.

### 1.1 Le Comité de Pilotage Local

En 2009, deux Comités de Pilotage Local, réunis le 4 juin et le 22 octobre, ont examiné 14 dossiers, représentant un montant total de 4,2 Millions € dépenses (dont 2,9 Millions € concernant de la restructuration de l'Espace Cassin). Ces projets ont mobilisé 912 740 € de subventions diverses, dont :

- 122 504 € de subventions FNADT
- 235 115 € de subventions régionales
- 222 780 € de subventions départementales
- 108 890 € de subventions européennes Leader

N° action	Libellé du projet
12	Edition du guide touristique du Pays de Guéret – année 2009 M.O. Pays de Guéret
13	Aménagement du site de Courtille – Aménagement de l'aire de loisirs M.O. Ville de Guéret
15	Développement du Labyrinthe Géant des Monts de Guéret : tranche 2009 M.O. Association Labyrinthe Géant
29	Restructuration de la Salle de Spectacle et de Congrès René Cassin M.O. Ville de Guéret
31	Développement des TIC en faveur des services au public M.O. Pays de Guéret
36	Etude de faisabilité et de programmation pour la création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires M.O. Pays de Guéret
37	Création d'une Société Coopérative de Services à la personne M.O. Creuse Services Domicile
46	Restructuration du centre bourg de Châtelus-Malvaleix M.O. Commune de Châtelus-Malvaleix
	Poursuite des animations Pôle Local d'Accueil, Démarche Collective Territorialisée, PRIG, Pays

### 1.2 Bilan financier 2009 de la Convention Territoriale :

Fin 2009, les crédits suivants étaient programmés et engagés par les financeurs

Financeurs	Crédits inscrits à la Convention Territoriale	Crédits totaux engagés	Soit en %
Etat : autres financements	778 440 €	652 332€	83,8 %
Etat : FNADT	796 978 €	192 447 €	24,1 %
Région : crédits sectoriels	287 580 €	185 143 €	64,4 %
Région : crédits territoriaux	674 138 €	315 114 €	46,7 %
Département : crédits sectoriels	654 010 €	450 000 €	68,8 %
Département : crédits territoriaux	1 442 344 €	963 389 €	64,2 %
Europe	2 057 061 €	1 621 705 €	78,8 %
Autres (mécénat, communes, etc..)	0 €	428 152 €	
<b>Total</b>	<b>6 690 551 €</b>	<b>4 808 282 €</b>	<b>71,9 %</b>

### **1.3 Crédits programmés début 2010:**

Pour information, le 17 mars 2010, un 4<sup>ème</sup> Comité de Pilotage conduisait à l'engagement de 7 nouveaux dossiers pour un montant total de 457 148 € de dépenses, mobilisant 359 995 € de subventions:

N° action	Libellé du projet
10	Aménagement d'une Zone d'Activités sur la Communauté de Communes La Petite Creuse M.O. CC La Petite Creuse
12-2	Edition du guide touristique du Pays de Guéret – année 2010 M.O. Pays de Guéret
31-2	Développement des TIC en faveur des services au public – Plan d'actions 2010 phase 1 M.O. Pays de Guéret
6-2	Animation de la DCT 2010-12 et évaluation M.O. Pays de Guéret
24	Animation du plan d'actions de la Charte Forestière du Pays de Guéret M.O. Pays de Guéret
24-2	Etude préalable à la mise en valeur du Puy des 3 Cornes M.O. Commune de Saint Vaury
	Ateliers itinérants d'art thérapie M.O. Association P'Art Si P'Art Là

### **1.4 Il reste à engager avant fin 2010 :**

- 505 936 € de crédits FNADT
- 313 425 € de crédits régionaux territoriaux
- 470 410 € de crédits départementaux territoriaux

Soit au total 1 289 771 €

Ces crédits doivent impérativement être engagés par le financeurs avant le 31 décembre 2010.

## **II – Les actions portées en maîtrise d'ouvrage par le Pays**

### **A - Des opérations ponctuelles liées à la valorisation du territoire**

#### **2.1 Le plan de communication du Pays de Guéret**

Un 4<sup>ème</sup> **Journal du Pays** de Guéret a été édité à 19 000 exemplaires et distribué auprès de tous les ménages du Pays début mai 2009.

Bilan 2009	Montant en €	en %
<b>Coût total réalisé</b>	<b>4 842,00 €</b>	<b>100 %</b>
Subventions : Région (subv. exploitation)	1 936,80 €	40%
<b>Fonds propres du Pays</b>	<b>2 905,20 €</b>	<b>60 %</b>

Parallèlement le **site Internet du Pays de Guéret**, enregistre un nombre toujours croissant de visiteurs :  
6 034 visiteurs en 2008  
8 340 visiteurs en 2009

**Perspectives 2010** : Le site Internet du Pays de Guéret a été remanié afin de le rendre plus attractif, et sa nouvelle version vient d'être mise en ligne début mai 2010 par le chargé de mission TIC, Baptiste RIDOUX.

## 2.2 Le guide touristique du Pays de Guéret

L'édition 2009 du guide touristique du Pays a été réalisée sous la direction de Pierre AUGER, président de l'Office de Tourisme des Monts de Guéret, chargé par le Pays de piloter ses objectifs touristiques, et en collaboration avec les services des OT des Monts de Guéret, des 3 Lacs et de la Communauté de Communes La Petite Creuse.

Afin de s'intégrer toujours plus étroitement aux logiq de communication touristique départementales et régionales, cette édition a été complètement remodelée, tant dans son contenu que dans sa présentation graphique. Elle a été éditée à 25 000 exemplaires.

<b>Bilan 2009</b>	<b>Montant en €</b>	<b>en %</b>
<b>Coût total TTC réalisé</b>	<b>12 607,25 €</b>	<b>100,0%</b>
Région	1 891,09 €	15,0%
Département	1 589,00 €	12,6%
LEADER	4 253,44 €	33,7%
Privés : mécénat Banque Populaire	1 400,00 €	11,1%
<b>Total Subventions + mécénat</b>	<b>9 133,53 €</b>	<b>72,4%</b>
<b>Fonds propres du Pays</b>	<b>3 473,72 €</b>	<b>27,6%</b>

Perspectives 2010 : En 2010, le guide touristique du Pays a fait l'objet d'une simple mise à jour et a été réédité à 17 000 exemplaires. En conséquence, son coût définitif a été ramené à 5 936,49 € TTC, dont 3.117,44 € à charge du Pays

## **B - Des études concernant l'ensemble du Pays**

### 2.3 Etude / animation pour une Charte Forestière de Territoire - CFT

Cette étude, menée sous la direction de M. Alain BOURRELI, secrétaire adjoint du Bureau du Pays, avait été confiée, fin décembre 2007, sur procédure de marché adapté à l'ONF, en tant que prestataire du Pays. Une phase de concertation et de diagnostic, s'était étalée sur toute l'année 2008. Elle a abouti à un ensemble de propositions présentées devant le Comité de Pilotage de la charte forestière réuni le 30 juin 2009, puis devant tous les participants au projet (élus, professionnels, associatifs et simples citoyens) réunis le 28 juillet 2009 à Saint-Vaury.

De son côté le Conseil d'Administration du Pays de Guéret réuni le 9 juillet 2009 a approuvé à l'unanimité le projet de Charte Forestière de Territoire, entérinant ainsi la fin de l'étude. Pour mé les axes d'intervention adoptés par le Conseil d'Administration de juillet 2009 sont les suivants :

<b>Libellé des actions</b>	<b>Montant des dépenses prév. sur 3 ans</b>	<b>Montant des subv. à mobiliser au bénéfice des maîtres d'ouvrage</b>	<b>Montant prévisionnel à charge du Pays</b>
A – Animation générale de la charte forestière	180 000 €	144 000 €	36 000 €
B – Gestion forestière et mobilisation des bois	770 000 €	620 500 €	7 500 €
C – Gestion communale	10 000 €	8 000 €	2 000 €
D - Tourisme et loisirs	500 000 €	286 750 €	1 000 €
E – Environnement et eau potable	214 000 €	145 400 €	17 100 €
F – Transformation des bois	Non chiffré, pour mémoire		
<b>TOTAL</b>	<b>1 674 000 €</b>	<b>1 204 650 €</b>	<b>63 600 €</b>

La plupart des opérations prévues par la charte forest ne font pas appel à de nouvelles subventions, mais ont plutôt pour objectif de mobiliser au profit du territoire des subventions et des partenariats déjà

existants, mais quasiment inexploités. De ce fait, à l'exception des infrastructures forestières et des travaux sur sites forestiers à vocation touristique, la plupart des actions se déclinent plutôt en termes d'animation renforcée sur le Pays et de communication entre les acteurs du territoire forestier.

Le bilan financier 2009 est le suivant :

Bilan 2009	Montant en €	en %
<b>Coût total TTC réalisé</b>	<b>20 631,00 €</b>	<b>100,0%</b>
Région (dont 747,60 € fonds dédiés)	8 252,00 €	40,0%
Département (dont 597,74 € fonds dédiés)	6 498,77 €	31,5%
DDAF	1 745,38 €	8,5%
<b>Total subventions</b>	<b>16 496,15 €</b>	<b>80,0 %</b>
<b>Fonds propres du Pays</b>	<b>4 134,85 €</b>	<b>20,0%</b>

Pour mémoire, l'étude s'est déroulée sur les années 2008 - 2009, et a coûté au total 41 262 € TTC.

**Perspectives 2010 :** La mise en œuvre de la charte forestière a débuté effectivement le 15 mars 2010. L'animation a été confiée à l'ONF, à l'issue d'une procédure de marché adapté, et Monsieur Laurent RIVIERE, cadre technique de l'ONF, fait fonction d'animateur à plein temps de cette charte.

Depuis mars 2010, un certain nombre d'opérations sont déjà en cours de réalisation :

- Le dossier concernant l'animation de la charte proprement dite a été finalisé et examiné par le dernier Comité de Pilotage Local réuni le 17 mars 2010.
- Les crédits liés à la gestion forestière ont été mobilisés :
  - Le Pays a écrit à l'ADELI – Association pour un Développement Equilibré de la forêt en Limousin, pour mobiliser le dispositif de regroupement de chantiers mis en place par l'association
  - Sollicitée à son tour, la DRAAF – Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts a accepté de mobiliser le CRPF - Centre Régional de la Propriété Forestière, plus spécifiquement sur le Pays de Guéret, dans le cadre de sa mission d'animation « voirie », et d'accorder priorité aux travaux d'équipement forestiers, et à tout autre programme à venir en rapport avec la mobilisation des bois et l'amélioration de la gestion forestière sur le Pays de Guéret
  - Le Pays a également écrit à la DDT - Direction Départementale des Territoires, pour obtenir mise à disposition d'une partie des moyens de l'Etat relatifs à l'amélioration des peuplements existants, aux travaux de conversion et de transformation des parcelles forestières, et au soutien à la voirie forestière
- Les documents concernant le mode opératoire pour la gestion des coupes ont été soumis à relecture des différents partenaires. Ils sont maintenant transmis à l'ensemble des professionnels forestiers du Limousin et sont disponibles sur le site Internet du Pays. De son côté, le Conseil d'Administration du SEFSIL – Syndicat des Exploitants Forestiers, Scieurs et Industriels du Limousin, a particulièrement bien accueilli ce protocole et envisage d'officialiser son utilisation par une signature publique SEFSIL/ Pays.
- Parallèlement, toutes les communes ont maintenant désigné leur correspondant « forêt », et reçoivent elles aussi les informations utiles via le site internet du Pays.
- Un premier dossier lié au tourisme en forêt a été présenté et validé par le Comité de Pilotage Local du 17 mars 2010 (valorisation du Puy des 3 Cornes). Un second dossier, également inscrit à la Convention Territoriale, est en cours de constitution (valorisation du site de Malval).

Parallèlement, la réalisation d'un pack d'information de bonne conduite à destination des manifestations motos, ainsi que d'un dépliant à destination des pratiquants motorisés individuels est en cours, toujours en lien étroit avec l'ensemble des partenaires concernés par le sujet.

Un autre travail est en cours avec l'Inspection Académique de la Creuse sur une pédagogie « Sport et Forêt »

- En matière environnementale, contact a été pris avec l'ARS - Agence Régionale de Santé, au sujet de l'information du grand public à proximité des zones de captage. Si cette information est désormais prise en compte dans les projets en cours, Laurent RIVIERE a proposé de travailler sur les périmètres de protection déjà clôturés, en lien avec le CPIE – Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, et la Communauté de Communes de Saint-Vaury, avec pour objectif la conception des différents panneaux et le recensement de leurs lieux d'implantation.

Par ailleurs, des contacts sont en cours avec Creuse Oxygène concernant sa manifestation Forêt Follies, avec l'UFOLEP concernant la manifestation Pla Fun et avec le SIERS, en vue de mieux prendre en compte la gestion des déchets lors des manifestations événementielles.

Un nettoyage de la forêt de Chabrières sera organisé début juin avec les enfants dans le cadre des Journées Environnement.

- Enfin, Laurent RIVIERE a rencontré l'APIB – Association Pôle Interprofessionnel du Bois, afin d'inscrire le Pays de Guéret comme partenaire privilégié de l'association et relais al des opérations qu'elle mène en matière de gestion forestière, et surtout de valorisation du matériau bois

Toutes les informations relatives à la charte forestière sont disponibles sur le site Internet du Pays de Guéret

## 2.4 Etude de faisabilité et de programmation pour la on de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP)

Le Pays de Guéret a démarré en septembre 2009 une étude de faisabilité et de programmation pour la création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires, et a confié le suivi de la prestation à M. COUBRET, M. DAMIENS et M. CEDELLE. Le prestataire retenu sur procédure de marché adapté est le bureau d'études Dtalents, associé à SOMIVAL pour la partie programmation proprement dite.

Cette étude rassemble l'ensemble des personnes concernées par le sujet, élus des communes et professionnels de santé du Pays de Guéret. En termes méthodologiques, elle se découpe en 15 étapes réparties en 3 phases :

1. Elaborer un état des lieux
2. Déterminer les besoins et les attentes, avec notamment une enquête auprès de la population, et des réunions avec les professionnels réunis au sein de groupes de projet
3. Définir un projet de MSP sur le Pays de Guéret

Bilan 2009 (phases 1 et 2)	Montant en €	en %
<b>Coût total TTC réalisé</b> (dont 2 673,85 € non éligibles à subvention. Très fort dépassement du nombre d'enveloppes retour)	<b>22 561,72 €</b>	<b>100,0%</b>
Etat	6 101,60 €	27,0%
Région	4 971,97 €	22,0%
LEADER	2 126,00 €	9,4%
FIQCS	2 375,88 €	10,5%
<b>Total subventions</b>	<b>15 575,45 €</b>	<b>69,0%</b>
<b>Fonds propres du Pays</b>	<b>6 986,27 €</b>	<b>31,0%</b>

Pour mémoire, l'étude coûtera au total 44 007 € TTC et devrait s'achever courant juin 2010

L'étude a donc été lancée officiellement le 9 octobre 09 lors d'une assemblée générale constitutive conviant le comité de pilotage ainsi que tous les maires des communes du Pays de Guéret.

Lors des phases 1 et 2 de l'étude, les consultants ont notamment rencontré les professionnels de santé lors de 2 réunions courant novembre, ainsi que la population, pour faire remonter les attentes, voire les volontés de chacun. Un questionnaire a été distribué, grâce à l'aide des maires et conseils municipaux, à l'ensemble des foyers du Pays de Guéret et a obtenu un taux de retour de 22%, représentant 3 600 foyers et environ 10 000 habitants.

Une action a été menée vis-à-vis des médecins généralistes qui ont été sollicités pour une réunion particulière, en accord avec l'Ordre des Médecins, et pour un questionnaire sur leurs habitudes de travail.

Un comité de pilotage s'est réuni en novembre pour présenter l'avancement du diagnostic territorial. Enfin, une équipe technique régionale a été constituée, regroupant le Conseil Régional et l'Agence Régionale de Santé (substituant la Mission Régionale de Santé, l'URCAM ...), afin de suivre au mieux l'avancée de l'étude.

#### **Perspectives 2010 :**

Les phases 1 et 2 de l'étude ont été achevées, aboutissant à un « diagnostic territorial dynamique ». Ce dernier met en évidence des opportunités de projets en réseau sur le territoire. Globalement, 3 zones sont ciblées : le Nord du Pays (Communauté de Communes La Petite Creuse, Communauté de Communes des Deux Vallées, Communauté Marche Avenir), l'Ouest du Pays (Saint-Vaury, La Celle Dunoise, Bussière-Dunoise, Saint-Sulpice-le-Guérotois) et Guéret.

Au niveau « faisabilité », deux projets pourraient se développer, sur l'Ouest et sur le Nord :

- sur le Nord, il y a 1 projet, avec 1 équipe de professionnels et 2 possibilités de localisation
- sur l'Ouest, il s'agit d'un projet innovant, maillé avec la MSP de La Celle-Dunoise et adossé à l'EHPAD de La Valette.

Un comité de pilotage sera organisé le 21 juin prochain, afin de présenter le diagnostic achevé, les projets émergents et de valider la suite des démarches à mener sur le territoire.

## **Des programmations triennales au bénéfice de l'ensemble du territoire**

### **2.5 Le Pôle Local d'Accueil**

En 2009, faisant suite au départ de Marie Fracasso, le Pays de Guéret a recruté une nouvelle chargée de mission, Aline Pasquignon, qui est restée en poste de mars à mai 2009, puis Isabelle Lefranc qui est arrivée le 15 juin 2009.

Isabelle Lefranc, et M. Daniel Teinturier, élu en charge de la politique d'Accueil du Pays travaillent en lien étroit à l'animation de la politique d'accueil comme valeur essentielle de la stratégie de développement du territoire.

#### **Construction d'offres, promotion et prospection :**

- Plus de 63 offres de locaux et d'activités ont été recensées entre juin et décembre 2009. Elles ont généré 76 contacts.
- Valorisation des affaires à reprendre et initiatives du territoire: 3 reportages « Demain TV », 26 offres dans « Esprit Village » magazine et sur internet (qui ont généré 37 contacts), 3 articles presse locale et 2 interventions radio.
- Page internet du PLA Pays de Guéret. Cette page (opportunités artisanales, commerciales et immobilières) génère de nombreux contacts. Un travail conjoint avec les municipalités, la CCI et La CMA, permet la mutualisation des compétences et le partage de données.
- Suivi du projet de création d'une Recyclerie/Ressourcerie par le SIERS sur Guéret
- Prospection :
  - Participation au Salon National « Projets en Campagne » et au « Forum du Supérieur » à St Vaury
  - Préparation de la « Foire à l'Emigration » d'Utrecht au Pays Bas et aux conférences de sensibilisation des professionnels de santé : 12 offres présentées.
- Mise en ligne sur internet du questionnaire autour des besoins et services manquants à la population.

#### **Accompagnement et suivi :**

En 2009, après 137 contacts directs, le PLA a accompagné 88 porteurs de projets et vu se concrétiser 26 installations (19 couples -13 enfants), soit une augmentation de + 13 % par rapport à 2008.

On constate également que les contacts originaires du Limousin sont en nette augmentation : 27 % en 2008, 40 % en 2009.

Parmi ceux-ci, on peut citer :

- M. Joaquim DACOSTA qui ouvre une maison d'accueil pour personnes dépendantes à Montaigut Station ;
- M. et Mme BOUTET qui ont repris une boulangerie à Châtelus Malvaleix ;
- Mlles TASTET et RABAYI qui ont ouvert un commerce multiservice à Bussière Dunoise ;
- M. MONPO et Mme CAILLET qui vont reprendre le camping municipal de Courtille à Guéret
- M. Vivien MILLET qui a bénéficié de 6000 € d'aide exceptionnelle à l'installation, dans le cadre de « 110 projets pour les jeunes », pour son installation en temps que carreleur/maçon.

#### **Mobilisation, sensibilisation et communication :**

- Présentation du territoire et du PLA aux stagiaires AFPA (87 personnes présentes - 13 contacts - 1 personne installée) et rapprochement avec les structures du Portail Limousin Formation : GRETA, CFPPA Ahun et LMB Felletin.
- Réunion conjointe avec les lycées de Guéret, la Mission locale et les Foyers de Jeunes Travailleurs de Guéret, avec des perspectives pour 2010 (public mahorais et jeunes femmes).
- Participation à l'étude diagnostic de la Délégation Etude Prospection et Evaluation du Conseil Régional autour de l'emploi en milieu rural
- Rencontres avec les employeurs du territoire. Depuis c rencontre, ces entreprises font remonter leurs besoins particuliers en personnel, afin que le PLA les diffuse.

<b>Bilan financier 2009 de la mission PLA</b>	<b>Montant en €</b>	<b>en %</b>
<b>Coût total réalisé</b>	<b>28 656,17 €</b>	<b>100,0%</b>
dont animation : 1 ETP	23 187,08 €	
dont frais généraux (1/4 frais généraux du Pays 4 548 € + frais déplacement 921 €)	5 469,09 €	
<b>Recettes</b>	<b>28 656,17 €</b>	<b>100,0%</b>
Région animation	11 005,04 €	38,4%
FEADER animation	6 603,02 €	23,0%
Région forfait accompagnement	4 750,00 €	16,6%
Pôle Emploi à régulariser en 2010	892,70 €	3,1%
Remboursement charges EDF Photocopieuse	271,08 €	0,9%
<b>Fonds propres pays</b>	<b>5 134,33 €</b>	<b>17,9%</b>

**Perspectives 2010 :** 2 variables statistiques témoignent actuellement de tout t du dispositif PLA pour le territoire : l'augmentation de sa population, l'augmentation régulière du nombre d'entreprises sur le pays.

**Accompagnement des porteurs de projets :** de janvier à avril 2010, le PLA a accompagné 27 porteurs de projets, dont 4 sont déjà installés et 6 en cours d'installation.

**Sensibilisation des chefs d'entreprises :** la chargée de mission PLA a rencontré 5 nouvelles structures, dont le Centre Médico National de Sainte-Feyre (installation d'une kinésithérapeute en avril 2010)

#### **En 2010, l'action de l'animatrice va se concentrer sur :**

- La construction et la promotion de l'offre d'activités : télévision, presse nationale, refonte de l'interface internet du PLA qui va faire apparaître en plus des offres d'activités, les perspective de développement des communes, des communautés de communes et des structures (accueil des entreprises, activités à investir ...).
- La promotion du territoire et de ses opportunités auprès des étudiants et des jeunes du territoire, de l'Institut de Formation pour les Soins Infirmiers, des facultés de médecine/pharmacie de Limoges et des adultes pris en charge par Portail Limousin Formation
- La création d'une « Plaquette Accueil » qui présente l'intégralité des acteurs qui interviennent dans l'accompagnement de nouveaux arrivants et renseigne sur les services présents dans chaque commune.
- Un accompagnement spécifique des jeunes porteurs de projets, en partenariat avec la Mission Locale, les Foyers de Jeunes Travailleurs de Guéret, le Bureau Information Jeunesse le Centre de Renseignements Information Jeunesse.
- La promotion des missions du PLA via les médias locaux et les bulletins municipaux.



**Fin 2009**, le Pays de Guéret a informé les financeurs de sa volonté à poursuivre la DCT. Un marché à procédure adapté a été lancé afin de choisir un prestataire pour réaliser le bilan sur 3 ans de la DCT, son évaluation ainsi qu'un diagnostic large visant à formaliser un nouveau programme opérationnel pour une DCT 2<sup>ème</sup> génération sur 2010-2012.

**Perspectives 2010 :**

Le Bureau du Pays réuni le 4 janvier 2010 a retenu la [ ] de la CCI pour assurer l'animation de la nouvelle Démarche Collective territorialisée. Celle-ci se scinde en 2 phases :

- un bilan, diagnostic, évaluation de la DCT 2006-2009 suivi de l'élaboration d'un nouveau programme opérationnel (tranche ferme du marché : 5 mois)
- l'animation proprement dite et l'évaluation de la Démarche Collective Territorialisée du Pays de Guéret » DCT 2010-2013 (tranche conditionnelle du marché : 31 mois)

Les demandes de financement ont bien été actées par les différents financeurs, ce qui a permis de démarrer effectivement l'animation dès le 11 janvier 2010

Animation sur 3 ans de la DCT du Pays de Guéret	Montant en €	en %
<b>Coût total TTC</b>	<b>131 250,00 €</b>	<b>100,0%</b>
FISAC	46 875,00 €	35,7%
Région	45 000,00 €	34,3%
Département	13 125,00 €	10,0%
<b>Fonds propres Pays</b>	<b>26 250,00 €</b>	<b>20,0%</b>

**Etat d'avancement de l'étude :**

Le bilan quantitatif de la DCT 2006-2009 a été présenté et validé lors du comité de pilotage du 24 mars 2010. Le bilan qualitatif a été validé à son tour le 28 mai 2010. Le prochain Comité de Pilotage aura lieu le 21 juillet et examinera le diagnostic, le programme opérationnel 2010-2013 et la maquette financière.

Par ailleurs, le Pays a déjà été sollicité par de nombreuses entreprises pour monter un dossier DCT.

La Région Limousin et le Département de la Creuse ont leur accord de principe pour délivrer des accusés de réception - AR de dossiers en phase pré-opérationnelle. Toutefois, aucune information sur les subventions qui pourront être accordées n'a été donnée. Le cas échéant, elles feront parties de l'enveloppe globale accordée au Pays pour la DCT 2010-2012.

De son côté, le FISAC n'a pas donné d'accord de principe sur cette procédure d'AR. Il a été rappelé également que le nouveau règlement du FISAC ne permettait pas de financer les projets implantés sur la ville de Guéret, mais que la commune pouvait obtenir l'intervention du FISAC pour ses entreprises dans le cadre de la mise en place d'une opération urbaine.

A ce jour, 7 accusés de réception ont donc été délivrés, ne valant pas, bien évidemment, promesse de subvention.

Parallèlement, l'apurement des derniers dossiers de la DCT 2006-2009 se poursuit : 22 dossiers ont été payés depuis début 2010. Il en reste encore 15 à solder, sur l'année 3 de la DCT.

**2.8 Développement de l'usage des TIC sur le Pays de Guéret**

Le Pays de Guéret a missionné M. POIRIER, président de la CC Marche Avenir pour suivre plus particulièrement cette action. Les orientations liées au développement des TIC sont redéfinies et proposées annuellement par la commission TIC du Pays. Puis, en fonction des décisions associatives, elles sont mises en œuvre par un chargé de mission : David FORGERON qui était en poste jusqu'au 30/10/09, puis Baptiste RIDOUX qui a pris la relève à compter du 2 novembre 2009

La mission de l'animateur TIC s'articule autour de 2 objectifs :

- un accompagnement des collectivités du Pays et des habitants pour un meilleur usage de l'outil informatique
- des plans d'actions annuels qui visent à développer les usages des nouvelles technologies sur le Pays

En 2009, la mission d'accompagnement a permis la mise à disposition de sites Internet « clef en main » pour les communes membres. Le Pays de Guéret met gratuitement à disposition de s communes un squelette de site Internet, adapte ce squelette aux besoins spécifiques de la commune, puis forme les élus et secrétaires de mairie impliqués afin qu'ils puissent assurer la mise à jour de leur site. Enfin, dans un souci de mutualisation des moyens, il assure l'hébergement d site (payé mensuellement par le Pays). 12 communes ou communautés de communes sont concernées à ce jour.

Cette mission concerne également l'hébergement et la gestion des sites internet du Pays de Guéret : paysdegueret.fr, portail-paysdegueret.fr, etc. Ces sites ont comptabilisé 13 129 visiteurs/ mois en 2008 et 17 663 visiteurs/ mois en 2009.

Enfin, elle a permis également l'initiation à l'informatique de quelques 135 personnes réparties sur 20 ateliers.

Bilan 2009		
mission d'accompagnement	Montant en €	en %
<b>Coût total réalisé</b>	<b>28 816,20 €</b>	
dont animation 1 ETP	27 024,10 €	
dont hébergements Internet, frais de déplacement, communication	1 792,10 €	
<b>Recettes</b>	<b>28 816,20 €</b>	<b>100,0%</b>
Région	11 576,47 €	40,2%
FEADER	12 491,09 €	43,3%
Pôle Emploi à régulariser en 2010	193,44 €	0,7%
<b>Fonds propres du Pays</b>	<b>4 555,20 €</b>	<b>15,8%</b>

Le plan d'actions adopté pour 2009 concernait 3 points :

- le développement de nouveaux services informatiques au bénéfice des collectivités membres du pays : dans ce cadre le Pays s'est équipé d'un ordinateur plus puissant et d'un logiciel de conception web, afin de pouvoir assurer sa mission concernant les sites internet du Pays et des communes. Il expérimente également 2 postes de travail équipés pour la messagerie audio instantanée et la visioconférence.
- la mise en place de point d'accès haut débit sans fil (spot wifi). L'objectif du dispositif est d'installer sur des lieux touristiques des hotspots wifi, pour que les personnes de passage puissent avoir un accès gratuit au haut débit. 9 premières bornes ont été installées début 2009, à titre expérimental, en vue de mesurer la pertinence de cette opération. Au regard des résultats constatés, celle-ci va être étendue début 2010 à l'ensemble du Pays.
- le 3<sup>ème</sup> point concernait l'extension du dispositif « quichet visio-accueil ». L'expérimentation s'est terminée en juin 2009 et les conclusions, même elles sont mitigées selon les partenaires, amènent à penser que le dispositif recèle un véritable potentiel pour toucher les populations les plus exclues. Le Pays reste en attente d'une réunion de bilan par le service informatique du Conseil Général, avant toute extension du dispositif

La mise en œuvre du plan d'actions 2009 sera achevée en 2010

Bilan 2009		
Plan d'action TIC	Montant en €	en %
<b>Coût total : 1850€ inscrits au compte de résultat + 890€ inscrits au bilan - actif</b>	<b>2 740,00 €</b>	<b>100,0%</b>
Etat (subv. inscrites au compte de résultat + au passif)	1 644,00 €	60,0%
Région (subv. inscrites au compte de résultat + au passif)	411,00 €	15,0%
<b>Fonds propres pays</b>	<b>685,00 €</b>	<b>25,0%</b>

#### Perspectives 2010 :

Concernant la mission d'accompagnement des TIC, la participation du FEADER Leader a été augmentée de 8 070,16 €, ce qui a permis de diminuer d'autant la part d'autofinancement du Pays (prise en compte du Pays comme personne de droit public, ce qui a entraîné un financement sur le HT, mais aussi une participation publique portée à 100%).

Par ailleurs, une 1<sup>ère</sup> phase du **plan d'action 2010** a été validée en Bureau et adoptée par le Comité de Pilotage Local du 17 mars dernier. Cette 1<sup>ère</sup> phase du plan d'action 2010 concerne la mise à disposition de microordinateurs auprès des communes accueillant des ateliers animés par des bénévoles, ainsi que l'achat de matériel multimédia (caméra et enregistreurs numériques, logiciels de montage), destinés à enrichir le contenu multimédia des sites communaux.

L'expérimentation menée sur 9 points d'accès haut-débit sans fil (hot spot wifis) ayant été largement concluante, les communes ont été consultées pour quantifier leurs besoins, et la consultation pour l'achat des Hots Spots complémentaires a été lancée.

## III – Rapport Financier

### **3.1 Présentation du bilan financier 2009 par Mme Annie DEVINEAU, trésorière de l'association**

### **3.2 Rapport de M Pierre FAUCHER, expert comptable**

### **3.3 Rapport de Mme Sylvie VERGNE, commissaire aux comptes**

### **3.4 Définition du montant de la cotisation d'adhésion 2010**

Le Conseil d'Administration du Pays réuni le 27 avril 2010 a rappelé que c'est le paiement effectif des cotisations qui donne à une personne la qualité de membre actif du Pays de Guéret, et a proposé d'augmenter ces cotisations de 1 € à 10 € pour le collège des personnes qualifiées, et de 1 € à 30 € pour le collège des acteurs économiques, sociaux, culturels et des associations.

## IV - Fonctionnement du Pays

Pour information, l'équipe salariée du Pays de Guéret est constituée fin 2009 de 4 animateurs en CDI :

- **Anne MEDOC** : chef de projet Pays
- **Gaëlle KISS** : chargée de mission Pays depuis le 1er juillet 2009, et gestionnaire de la DCT du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 31 décembre 2009
- **Isabelle LEFRANC** : chargée de mission Accueil depuis le 15 juin 2009
- **Baptiste RIDOUX** : chargé de mission TIC depuis le 2 novembre 2009
- et de **Bernadette LAINE** : agent d'entretien à temps partiel depuis le 5 mars 2008, et remplacée depuis le 2 novembre 2009 par Mme **Chantal TRENIER**

LE PRESIDENT

Marc COUBRET